IXème session extraordinaire du Conseil des Ministres de la CEEAC

03 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conformément aux Décisions issues de la 9ème session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenue à Libreville en République Gabonaise le 18 décembre 2020, la 9ème Session extraordinaire du Conseil des Ministres sur l'évaluation des dossiers de candidatures se tiendra le 03 juin 2020, suivant la Décision n°04/CEEA/CCEG/IXE/19 déterminant la procédure de désignation du président de la Commission et de sélection des autres membres de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale(CEEAC).

Cette rencontre fait suite à l'appel à candidature aux postes de Vice-président et des Commissaires qui avait été lancé dans tous les Etats membres, qui y ont répondu par le dépôt de candidatures au Secrétariat général. Le Comité des Ambassadeurs des Etats membres s'est réuni à deux reprises en vue de la constatation, l'ouverture et la conformité administrative des dossiers de candidatures transmis par la suite aux Etats membres dans la perspective du présent Conseil des Ministres.

Le Conseil s'appuiera sur le rapport d'évaluation des candidatures établi par un cabinet indépendant recruté à cet effet.

Eu égard à la situation liée à la pandémie du COVID-19, la session se tiendra par visio-conférence et sera élargie aux Ministres en charge de la Santé, de l'Economie/Finances afin d'examiner et d'adopter le projet de stratégie régionale de riposte contre la COVID-19 élaboré par le Secrétariat général de la CEEAC.

Cette session abordera également la situation politique et sécuritaire en République Centrafricaine.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter

Placide Ibouangan-Ndinga, communication CEEAC au +241 77 31 26 30